

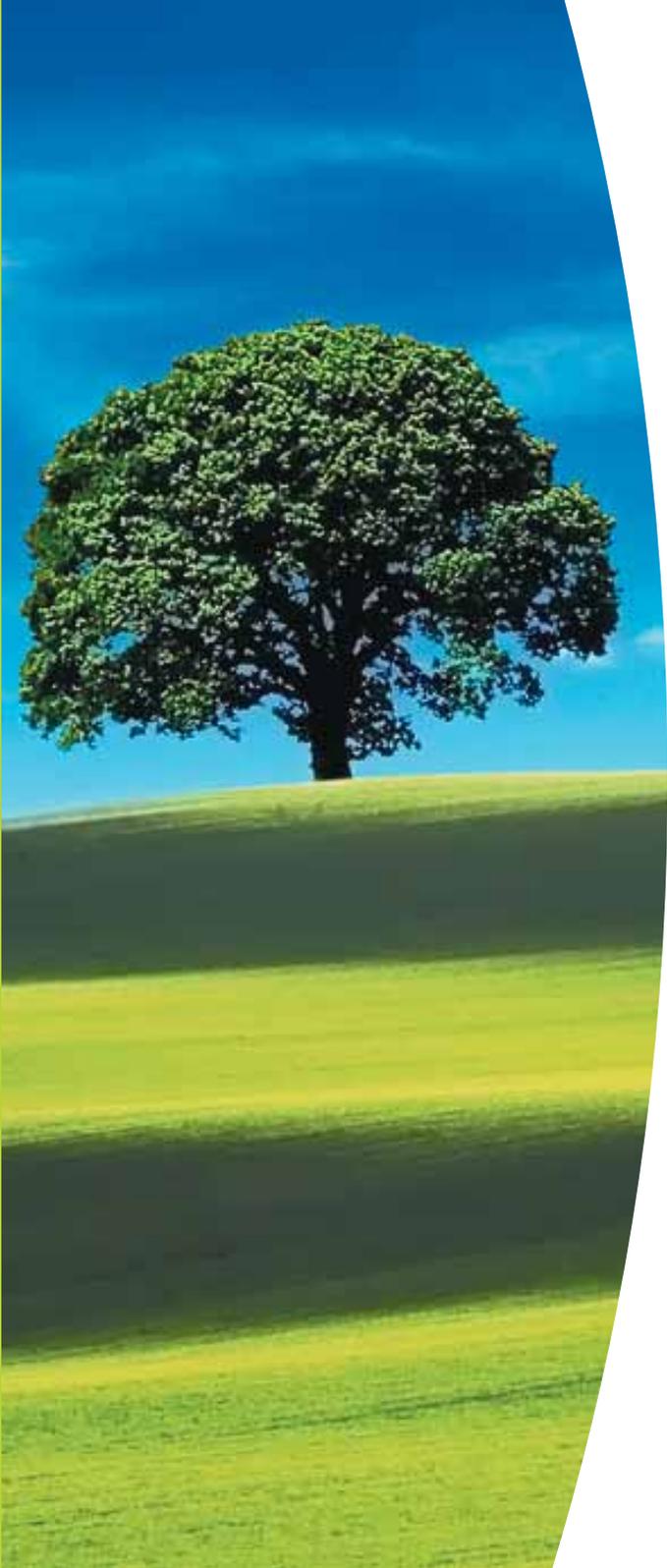
Les Chambres d'agriculture
agissent sur le terrain au service
des agricultures & des territoires

aGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE

TERRES d'**a**VENIR



Un service public ancré dans les territoires	4
L'appui aux chefs d'entreprise	5
L'agronomie au service de l'environnement	6
Aménager les territoires et gérer la biodiversité	7
Contribuer au développement économique du monde rural	8
Favoriser l'innovation par la recherche appliquée et l'expérimentation	9
Une organisation en réseau performante autour des échelons régional et national	10
Terre d'Avenir : une réforme volontaire en lien avec la Révision générale des politiques publiques (RGPP)	11



Aux côtés des 4 200 élus du réseau, plus de 8 000 salariés agissent au quotidien dont 5 700 cadres et techniciens implantés sur tout le territoire national :

- > 7 350 en chambres départementales métropolitaines et d'Outre-Mer
- > 430 en chambres régionales
- > 220 à l'Assemblée permanente des Chambres d'agriculture

Les Chambres ont une action forte de proximité auprès des agriculteurs à travers les missions déléguées par l'Etat, et dans le cadre des programmes d'intérêt général définis en partenariat avec les collectivités et les autres organisations agricoles.

La mission de représentation des Chambres mobilise 15 % de leurs moyens

Un service public ancré dans les territoires



Les Chambres d'agriculture, établissements publics administrés par des élus, réalisent un nombre croissant de missions de service public ou d'intérêt général confiées par l'Etat.

La simplification des procédures administratives : centre de formalité des entreprises (guichet unique) : 67 600 liasses traitées en 2009.

Le développement de l'apprentissage : enregistrement des contrats d'apprentissage – 16 500 contrats par an, accompagnement de l'apprenti

La traçabilité des animaux par la gestion de l'identification animale dans des bases de données qui concernent :

- > 450 000 détenteurs de bovins, ovins, caprins et porcins
- > 8 millions de bovins identifiés par an (naissances)
- > 20 millions de bovins
- > 8,5 millions ovins et caprins identifiés par an

Ces activités mobilisent près de 300 cadres et techniciens.

La création ou la reprise d'entreprises agricoles

Les Chambres d'agriculture assurent aujourd'hui l'ensemble des actions liées à l'installation, qu'il s'agisse des missions de service public dont elles ont reçu délégation depuis le 1^{er} janvier 2011 ou d'appuis individualisés aux agriculteurs.

Les Chambres réalisent ainsi des Plans de professionnalisation personnalisés. Elles contribuent au point info installation, le suivi post-installation et proposent des appuis aux projets des jeunes. Elles gèrent la dotation jeunes agriculteurs.

Ces missions mobilisent 500 cadres et techniciens.

Par ailleurs, la loi Grenelle II a confirmé la mission des Chambres d'agriculture en matière d'environnement. Les Chambres sont impliquées notamment dans la surveillance biologique du territoire, le pilotage du réseau de fermes de référence Dephy-Ecophyto, la gestion de l'eau,.

L'appui aux chefs d'entreprise

L'appui aux entreprises (hors installation) est un domaine d'activité important des Chambres départementales qui y consacrent 21 % de leurs moyens humains, soit un peu plus de 1 100 cadres et techniciens.

750 agents des Chambres d'agriculture sont mobilisés sur l'adaptation et le développement des exploitations, des ateliers ou des productions et sur l'accompagnement de l'agriculteur dans la mise en œuvre de la Politique Agricole Commune (PAC – 35 000 déclarations PAC réalisées avec l'appui des Chambres en 2010).

Les Chambres mènent ainsi des activités de conseil de gestion, de conseil d'entreprise, apportent des conseils techniques, notamment lors d'une création ou d'une modernisation d'atelier d'élevage, d'atelier de transformation...

Elles sont également présentes auprès des agriculteurs en difficultés pour un diagnostic et le suivi des exploitations.



Enfin les Chambres...

- > viennent en appui à la gestion juridique et patrimoniale de l'exploitation (gestion des baux),
- > conseillent les agriculteurs en matière d'emploi et d'organisation du travail,
- > accompagnent les agriculteurs sur les problématiques liées au machinisme (agroéquipements et agriculture de précision) et aux bâtiments (conception de bâtiment agricole, serres...).

L'agronomie au service de l'environnement



La préservation de l'environnement est le deuxième champ d'action des Chambres d'agriculture. Les Chambres y consacrent 16 % de leurs moyens opérationnels, soit 825 cadres et techniciens.

La mise en œuvre de démarches environnementales globales, territoriales et d'exploitation : systèmes de culture innovants, protection de captages d'eau potable...

La gestion de la fertilisation : accompagnement du programme « Directive Nitrates », fertilisation raisonnée (40% des 50 000 agriculteurs formés à Certiphyto en 2010 l'ont été par les chambres d'agriculture)...

La protection des cultures : encadrement technique des agriculteurs sur les pratiques phytosanitaires, fermes de références DEPHY-ECOPHYTO, bulletin de santé du végétal (3 000 bulletins en 2010)...

Ces trois activités mobilisent 510 conseillers.

Les Chambres et l'environnement, c'est aussi...

- > La gestion quantitative de l'eau avec l'accompagnement des irrigants, le stockage de l'eau...
- > La gestion de la qualité des sols : lutte contre l'érosion, cartographie des sols...
- > La gestion des énergies : actions pour les énergies renouvelables, biomasse...
- > L'accompagnement environnemental et réglementaire des exploitations : accompagnement à la mise en conformité...

Aménager les territoires et **gérer la biodiversité**



Près de 500 collaborateurs des Chambres d'agriculture sont mobilisés sur l'émergence de projets de territoires, et sur :

- > la gestion de la biodiversité et des paysages (Natura 2000, bocage, agroforesterie...),
- > l'aménagement foncier, l'urbanisme,
- > le pastoralisme,
- > la gestion des risques et calamités : accompagnement des plans de soutien exceptionnels à l'agriculture, recensements des dégâts...

Ces actions sont très souvent menées en partenariat étroit avec les collectivités territoriales, tant pour répondre aux enjeux économiques du développement rural qu'aux nécessités de la préservation et de la valorisation du patrimoine naturel des territoires.

Ainsi, les Chambres emploient de plus en plus de géomaticiens. Ces derniers, avec les outils cartographiques du réseau comme SIGA Territoires, valorisent les très nombreuses données dont disposent les Chambres grâce à la très large palette de leurs compétences et interventions.



Contribuer au développement économique du monde rural



350 cadres et techniciens des Chambres d'agriculture travaillent au développement économique du monde rural plus particulièrement dans le domaine du développement économique et de la promotion des produits.

Développement de l'agriculture biologique : 160 cadres et techniciens dédiés).

Développement des filières de proximité : produits fermiers / restauration hors domicile.

Démarches qualités des produits : signes officiels de qualité

Promotion des produits (Concours général agricole).

Projets de filières alimentaires et non alimentaires.

Deux marques des Chambres d'agriculture pour développer le tourisme rural et les circuits courts...

« Bienvenue à la ferme » promotion et animation d'un réseau de 6 000 adhérents pour la vente de produits et de services à la ferme.

« Marchés des Producteurs de pays » organisation de marchés réservés aux producteurs sous une marque déposée – 29 départements - 370 lieux de vente - 2 000 marchés.

Ces marques mobilisent environ 75 collaborateurs au service de leurs adhérents.

Favoriser l'innovation par la recherche appliquée et l'expérimentation



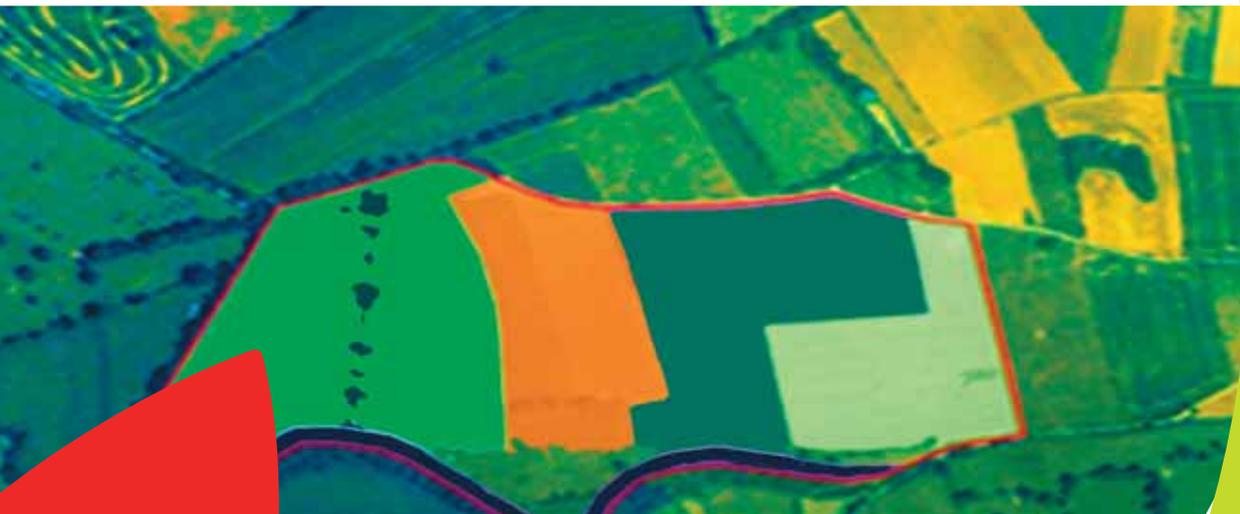
Plus de 300 ingénieurs et techniciens...

- > organisent, collectent et diffusent les résultats d'essais et d'expérimentations en stations,
- > pilotent des dispositifs d'observation, d'analyse, de modélisation et de prospective des systèmes d'exploitation avec plus de 1 700 fermes suivies dans l'observatoire INOSYS sur l'élevage, les grandes cultures et la viticulture.

Les conseillers des Chambres disposent d'outils performants pour dispenser des formations aux agriculteurs et collaborer avec les collectivités locales.

Une organisation en réseau performante autour des échelons régional et national

Les Chambres régionales emploient environ 430 salariés, dont 300 cadres.



Outre leur rôle croissant de représentation, les Chambres régionales d'agriculture ont aussi un rôle d'appui aux Chambres départementales dans de nombreux domaines :

- > l'appui ressources sur l'économie, l'ingénierie de projets...
- > l'agroalimentaire et la qualité des produits et plus particulièrement les projets de filières alimentaires ou non alimentaires...
- > l'environnement avec les réseaux de veille...

La mise en œuvre du projet « Terres d'avenir » de réorganisation des Chambres conduit à une évolution forte de leur rôle et de leurs moyens. Ainsi, alors que le domaine « fonctionnel » mobilise en moyenne 17 % des moyens, les missions fonctionnelles peuvent représenter dans certaines Chambres régionales jusqu'à 25 % des ressources humaines notamment avec la régionalisation de l'informatique.

L'Assemblée permanente des Chambres d'agriculture (APCA) compte pour sa part 220 agents dont 160 au siège (70 % de cadres et techniciens) et 60 agents à l'ESITPA, l'école d'ingénieurs en agriculture à Rouen.

Au côté de son rôle de représentation nationale de l'agriculture, l'APCA, en tant que tête de réseau, apporte un appui important aux équipes techniques des Chambres, dans différents domaines :

- > Le domaine « Territoires et développement local » : 10 % du temps des collaborateurs de l'APCA
- > Le pilotage des programmes, l'environnement, le développement économique et la qualité des produits : 10 % du temps
- > Le domaine fonctionnel avec les systèmes d'information, la documentation, les ressources humaines, le juridique et la gestion, les démarches qualité : 15 % du temps

Par ailleurs, l'APCA anime la réforme Terres d'avenir des Chambres d'agriculture.

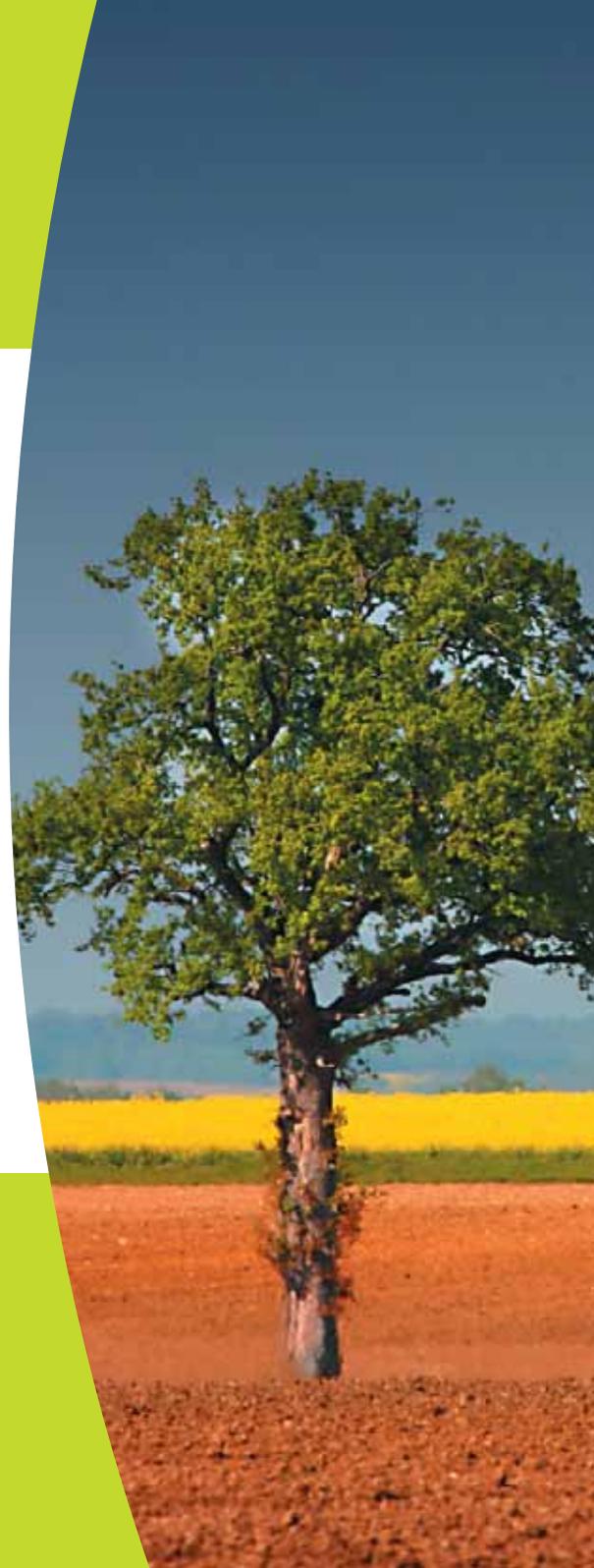
TERRES d'AVENIR

une réforme volontaire en lien avec la Révision générale des politiques publiques (RGPP)

Cette réforme des Chambres d'agriculture, en lien avec la RGPP, vise à réorganiser leurs activités en mutualisant les fonctions supports et d'ingénierie au niveau régional tout en maintenant les services de proximité dont les agriculteurs ont besoin au niveau départemental. La réorganisation en cours s'organise principalement autour des axes suivants :

- > La mutualisation d'activités au niveau régional, informatique, ingénierie, études notamment, pilotées par la Chambre régionale ou une Chambre départementale dans un but d'économie de moyens et de mobilisation partagée des compétences.
- > L'intégration de structures externes comme les EDE et les ADASEA.
- > La prise en charge de nouvelles missions confiées par l'Etat sur la gestion de l'eau, la mise en oeuvre du Grenelle de l'environnement ou le registre de l'agriculture.

Notre réseau, présent à tous les échelons du territoire, se réorganise pour renforcer sa proximité avec les acteurs du monde rural, accompagner les changements de l'agriculture, relever les enjeux stratégiques de la performance durable et créer les conditions du progrès en développant les synergies indispensables entre tous les acteurs.





**aGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE



Document imprimé sur papier recyclé.

Conception : Agence Com'par.01 42 50 47 64. Crédits photos : Chambres d'agriculture, Esitpa, Sascha Burkard, Jeanma85, philippe Devanne, dmitriy Jagoush, Pavel Losevsky, Simon Lafarge.